# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.



DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE



VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.


## MANIFESTE
### DU MARÉCHAL MAC-MAHON,
AU PEUPLE FRANÇAIS.

Une dépêche de Paris du 19 donne la traduction du manifeste attendu qui a paru le matin dans le *Journal officiel* : voici la traduction de cette version anglaise.

Français !

Vous allez être appelés à choisir vos représentants à la Chambre des Députés. Je ne prétends pas exercer une pression sur vos choix, mais je me crois tenu de dissiper tous les doutes au sujet de ce que vous êtes sur le point d'accomplir.

Ce que j'ai fait, le voici : pendant les quatre dernières années, j'ai maintenu la paix, et la confiance personnelle dont m'honorent les souverains étrangers me permet de rendre chaque jour nos relations avec toutes les puissances de plus en plus cordiales.

A l'intérieur, l'ordre public n'a jamais été troublé un seul instant, grâce à la politique de concorde qui a rallié les hommes dévoués avant tout à leur pays. La prospérité publique, arrêtée momentanément par nos malheurs, a repris son essor. La richesse générale s'est accrue malgré les lourds fardeaux que supportent les populations, le crédit national a été raffermi et la France paisible et confiante a les voix voit son armée reconstituée sur une nouvelle base et toujours digne de respect.

Un danger cependant, menaçait de compromettre ces grands résultats. La Chambre des députés, repoussant chaque jour la conduite des hommes modérés et de plus en plus dominée par les chefs avoués du parti radical, a fini par oublier la part d'autorité qui m'appartenait, et que je ne pouvais laisser amoindrir sans compromettre à vos yeux et à ceux de l'histoire l'honneur de mon nom, tandis qu'en même temps elle contestait l'influence légitime du Sénat.

La Chambre des Députés ne visait à rien moins qu'à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs publics établis par la Constitution, le despotisme d'une nouvelle Convention. Il n'était plus possible d'hésiter. Dans l'exercice de mon droit constitutionnel, et avec l'assentiment du Sénat, j'ai dissous la Chambre des Députés.

C'est maintenant à vous à parler. On vous dit que je cherche à renverser la république, mais vous ne le croirez pas. La Constitution est confiée à ma garde et je la ferai respecter.

Ce que j'attends de vous, c'est l'élection d'une Chambre qui s'élevant au-dessus des rivalités de parti, s'occupera avant tout des affaires du pays. Aux dernières élections ceux qui se proclamaient alors mes partisans ont abusé de mon nom. Ils n'ont cessé de me faire opposition. Il y a des gens qui vous parlent encore de leur dévouement à ma personne et qui affirment qu'ils n'attaquent que mes ministres. Ne soyez pas dupes de cet artifice. Pour le déjeuner mon gouvernement désignera parmi les candidats ceux qui seuls seront autorisés à faire usage de mon nom.

Vous aurez naturellement à peser la portée de vos votes.

Des élections favorables à ma politique, faciliteront la marche régulière du gouvernement existant. Elles affirmeront les principes d'autorité sapés par la démagogie et elles assureront le bon ordre et la paix.

Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics, en même temps qu'elles entraveraient la marche des affaires et maintiendraient l'agitation ; et la France, au milieu de ces nouvelles complications, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance.

Quant à moi, mon devoir grandirait avec le péril. Je ne pourrai ni devenir l'instrument du radicalisme, ni abandonner le poste auquel la Constitution m'a placé. Je resterai pour défendre les intérêts conservateurs, avec l'appui du Sénat, et je protégerai énergiquement les fidèles serviteurs publics, qui, dans un moment difficile, ne se seraient pas laissé intimider par de vaines menaces.

Français :

J'attends avec une entière confiance la manifestation de vos sentiments. Après tant d'épreuves la France désire la stabilité, l'ordre et la paix, et, avec l'aide de Dieu, nous assurerons au pays ces bienfaits.

Vous écouterez la parole d'un soldat qui ne sert aucun parti, ni la révolution ni un passé rétrograde et qui n'est guidé que par son amour du pays.

Maréchal DE MAC-MAHON,
Duc de Magenta.

Par le Président de la République : le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

MORT DU SÉNATEUR BOGY.—Nous regrettons vivement d'apprendre la mort du sénateur Louis Bogy, du Missouri. Au Sénat des Etats-Unis, il s'était montré l'un des plus fidèles défenseurs de la Louisiane, et il faisait partie des visiteurs démocrates que le différend présidentiel avait amenés à la Nouvelle-Orléans. Il était allié aux familles créoles du Missouri et parlait parfaitement le français. Il jouissait d'une grande popularité dans son Etat où sa mort sera profondément regrettée. Sa fin est une perte pour la démocratie dont il était l'un des plus fermes champions, et pour l'Union toute entière, car le sénateur Bogy était estimé par tous les partis pour la droiture de son caractère et pour son patriotisme.

MORT DU LIEUTENANT GREIG.—La batterie C de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane, capitaine Guibet, vient de perdre un de ses membres les plus estimés, M. Frank Greig, qui avait été blessé le 14 septembre 1874, dans les rangs de la compagnie du capitaine Guibet. M. Greig avait fait toutes les campagnes dans l'armée du Tennessee, comme lieutenant de la compagnie du capitaine Fortin, 30me régiment de la Louisiane.

Francfort-sur-le-Main, 23 août. — Un procès monstre va se dérouler prochainement devant notre tribunal correctionnel. La cause avait même assez d'importance pour que l'on ait pensé quelque temps à l'évoquer devant la Cour de Berlin. Un ancien capitaine de cavalerie autrichien, ne qui vivait paisiblement à Francfort où il menait l'existence d'un simple bourgeois, a été tout à coup emprisonné, sur la réquisition des autorités militaires. Il resta soumis pendant deux mois au secret le plus sévère. Aujourd'hui seulement, on a eu des détails sur les motifs de son arrestation.

Il paraît que M. Geyling (l'officier en question) est actuellement capitaine des éclaireurs des chevaux, pour parler comme les prussiens.

Il était correspondant de journaux français et, sur la proposition de diplomates et d'officiers étrangers d'un rang élevé, il devait chercher à pénétrer les secrets de l'armée allemande. L'incrédulité a été opérée en vertu de l'art. 94 du Code pénal allemand. L'instruction est maintenant terminée, et l'affaire doit venir prochainement au tribunal de Francfort.

L'accusation vise le crime de haute trahison et de tentative de corruption d'officiers allemands au profit de l'étranger. La défense est confiée aux soins du Dr Meyer, qui organise un vaste système de témoins à décharge où des personnages haut placés de la diplomatie française et allemande auront à jouer un rôle.

—Entendu par le reporter de l'*Evénement*, sur le boulevard, à l'heure où arrivent dans les kiosques les journaux anglais :

Un monsieur (*désignant un pochard*).—Savez vous pourquoi cet ivrogne vaut cinq cents de ces journaux anglais qu'on apporte !

Le second monsieur.—C'est parce qu'un sou vaut *cinq cent Times*....

Effarement général.

## La presse parisienne et la mort de M. Thiers.

La presse parisienne ne s'occupe que de la mort de M. Thiers. Voici l'appréciation du *Temps* :

"....Ce vieillard, dont l'histoire était celle du pays depuis près de 60 ans, apparaissait déjà comme un personnage légendaire, et cependant, avec le passé, il représentait encore pour nous, pour la France républicaine et libérale, un avenir long et utile. Nos adversaires, les ennemis de la République et de la liberté, le savaient bien, car cet octogénaire avait le meilleur de leurs colères et de leurs injures....

"Les partis ont eu beau faire, M. Thiers est resté et restera le libérateur du territoire ; ce titre lui appartient ; l'histoire l'a déjà consacré et la postérité le confirmera. On dira : "Le libérateur du territoire," comme on disait : "Le père du peuple....."

"M. Thiers tenait dans le monde politique européen une place à part, une place à lui ; pas de chef d'Etat qui ne lui eût témoigné de la déférence, pas de diplomate qui n'eût recherché son entretien. Son autorité, faite d'expérience, de pénétration et de bonne humeur était reconnue, sollicitée, aimée des esprits les plus distingués, et parfois les plus contradictoires de la société européenne. Aussi tout ministre étranger se croyait-il tenu de remettre ses lettres de créance à la place Saint Georges, comme à l'Elysée.

"On sentait que c'était là la France, on ce qu'elle avait, ou ce qu'elle a toujours de vif, de curieux, et de sympathique, d'un mot en un mot. M. Thiers était assurément le plus illustre, mais il était surtout, et par excellence, le plus français de tous les Français."

La *Presse* exprime la même pensée :

"M. Thiers, dit-elle, ne dominait pas seulement l'Europe par l'incomparable éclat de ses talents, de sa raison et de son expérience ; il la dominait surtout par une autorité morale, par un rayonnement de respect qu'il imposait à ses ennemis propres comme aux ennemis de notre pays.

"Il est supérieur à Cromwell ; il est supérieur au premier de Médicis, il est supérieur à Washington lui-même ; il est plus grand que les princes, ce "petit bourgeois, ce républicain."

Le *Journal des Débats* :

M. Thiers, après avoir longtemps défendu la monarchie parlementaire en France, s'était rallié à la République ; il avait agi sur nous, sur nos esprits et le gouvernement absolu qu'il apportait dans tous ses actes. Il fut arrivait d'exagérer beaucoup des autres, il sellivrait lui-même sans réserves, et c'est par là qu'il a obtenu si vite qu'il a gardé la confiance des républicains de toutes les nuances, c'est-à-dire des trois quarts de la France. Avons-nous besoin de le dire, et ne le savons pas ? M. Thiers tenait passionnément à son œuvre.—A mon âge, disait-il, je n'ai d'autre souci que celui de ma mémoire. Que m'importe d'être une fois de plus président de la République ? Mais il m'importe que la République réussisse, et que l'institution que j'ai fondée ne soit pas dénaturée, compromise et perdue.—C'était son unique préoccupation. C'est à cette tâche qu'il a dû, avec une ardeur prodigue, les derniers restes de sa vie.

Nous resterons fidèles au dernier vœu de M. Thiers, non seulement par respect pour lui, mais par conviction et par devoir patriotique. La perte que nous avons faite est immense ; la perte de la France est bien grande ! C'est au moment où M. Thiers disparaît que nous mesurons la profondeur du vide qu'il fait dans nos rangs. Courage, pourtant ! Son esprit, est avec nous. La grande cause qu'il avait embrassée n'est pas de celles, nous voulons le croire, dont le succès dépend d'un accident, quelque grave, quelque déplorable qu'il soit ! Elevons nos cœurs et soyons dignes de l'œuvre que nous avons entreprise, même après en avoir perdu le principal ouvrier.

Le *Rappel* radical :

Les questions personnelles, en République, n'ont pas cours. C'est ce qui fait la vitalité et la solidité de la République. Les personnes meurent, les peuples survivent. En monarchie, tout est dans un. Sous la monarchie de Juillet, il était bien clair que la monarchie ne durerait pas une minute de plus que Louis-Philippe. Elle n'a même pas duré autant. Sous le comte d'Etat, on sentait bien que l'Empire finirait avec l'empereur. L'empereur vivait encore, que l'Empire était enterré. En République, c'est autre chose. Lincoln était le président des Etats-Unis quand il a été assassiné en pleine guerre civile et au moment le plus terrible de la plus terrible des insurrections connues : on l'a remplacé par le premier venu, et la République ne s'en est pas même aperçue.

La monarchie réduisant un peuple à un homme, il suffit qu'un homme vienne à manquer pour qu'il ne reste personne. En République, un homme manquant, il reste toutle monde. La mort de M. Thiers démontre une fois de plus l'intérêt qu'il y a à mettre le gouvernement non dans un individu, toujours fragile, mais dans le pays qui ne meurt pas. La mort de M. Thiers est une nouvelle preuve de la supériorité de la République sur la monarchie

Voici un aperçu des journaux royalistes :

La *Gazette de France* :

Où ira-t-on chercher un citoyen qui ait rendu des services assez éclatants, qui ait assez d'autorité pour rassurer les intérêts et faire figure auprès des souverains étrangers ?

Voilà cependant comment vont les choses de ce monde : C'est la mort de M. Thiers qui devient l'argument le plus topique contre la République !

Voici maintenant la *Défense*, organe de Mgr Dupanloup :

Bien que Dieu n'ait pas été appelé au chevet du moribond nous l'y voyons, et, dans ce coup de foudre, nous ne voyons que lui. Depuis deux ans, quelques morts illustres nous avaient révélé l'intérêt que Dieu prend aux affaires du monde. C'est encore Lui qui dirige tout, qui déjoue les calculs de la faiblesse humaine, en répare les fautes et les défaillances, et, par une intervention brusque, nous rappelle, quand il le faut, que toute politique qui est bien misérable qui ne compte pas avec Lui.

C'est Dieu qui prolonge au delà des limites ordinaires de la longévité les jours de son Vicaire, et veut qu'il survive, lui, chef de l'Eglise éternelle, à tant de ruines humaines. C'est Dieu qui a permis que M. Thiers disparût de la scène avant la fin de la pièce, dont il dirigeait l'action, et que la comédie fût subitement interrompue.

C'est une grande leçon qui descend d'en haut sur la France.

Le *Monde* :

Les derniers jours de M. Thiers ne contribueront pas à illustrer sa mémoire. Il est mort sans grandeur, sans aucun principe supérieur, aucune idée élevée ne le défendant plus contre les abaissements que l'ambition rend parfois nécessaires. Le dernier acte de cette vie si marquante ne fût-il pas, par une dérision du sort, ou mieux par une permission de la Providence, la misérable manifestation de Saint-Germain, qui fit descendre le libérateur du territoire au rang de mendiant de la plus méprisable des popularités !.... Mais nous touchons ici à des faits trop récents et qu'il nous faut apprécier sans injustice d'un mot. M. Thiers est mort, voilà un fait suffisamment éloquent par lui-même. Quel jugement doit-on porter sur lui ? L'histoire le dira plus tard.....

*L'Univers* :

Hier, M. Thiers mourut presque subitement à Saint-Germain, dans une hôtellerie. On a fait venir des médecins qui n'ont rien pu. Aucune solennité d'aucune sorte, pas un homme politique, pas même un journaliste ; point de prêtre, hélas ! Il est devant Dieu. Le moment d'avant, il était encore dans les troubles et dans le gâchis de la politique.

Il avait quatre-vingts ans passés.

Durant cette longue vie, il a tourbillonné dans toutes les affaires humaines, sans s'occuper jamais que d'être un homme considérable au milieu du monde. Il l'a été cinquante ans ; il s'en était fait une habitude de vieillard. Il tenait encore en France une place, disputée, il est vrai, mais qui portait à lui sembler prédominante. On pouvait dire que la Providence se plaisait à le flatter. Il a réussi à tout, et n'a pas été content. Sa vie n'est parvenue que rarement à l'amuser un peu, et elle n'a fait qu'amuser un peu ainsi le monde, qui n'a pas cessé de réclamer autre chose. Célèbre, il l'est pour le moment ; occupé, il l'a été plus que personne, mais de rien, rappelons-le tout à sa taille. Voilà tout ce que cela tient. C'est de quoi remplir médiocrement un cercueil. Il n'a pas eu le temps de se reconnaître. Dieu ne lui a pas laissé le temps de mourir. Maintenant, le voilà peut-être au rang de ceux qui voudraient n'avoir jamais vécu.

Nous empruntons les extraits suivants à la presse impérialiste :

La *Liberté* :

Nous ne voulons point savoir si, à la fin de sa vie, il était devenu l'instrument d'un parti qu'il avait toujours combattu ; il aurait le pouvoir, mais pas au point cependant de l'exercer sans autorité et sans grandeur. Il en fut précipité non pour avoir trahi la cause du parti conservateur, mais parce que son excessive condescendance faisait craindre l'avénement d'hommes dont la France s'est toujours défiée à juste titre.

*L'Etoile* :

Tant que M. Thiers vivait, il y avait deux solutions possibles au fameux dilemme qu'il avait posé : LA RÉPUBLIQUE SERA CONSERVATRICE OU ELLE NE SERA PAS.

Nous en pouvons bien désormais pour la République qu'il n'y en ait plus qu'une et que ce soit la seconde.

*L'Ordre* :

La mort de M. Thiers découvre M. Gambetta. Désormais, les républicains n'ont plus à opposer à M. le maréchal de Mac-Mahon que des comparses, et nul ne peut prévoir la portée de cet événement sur les élections prochaines. Nous ajournons donc nos réflexions.

Le *Soir* :

Quand la postérité vient juger un homme, elle veut savoir seulement si le sentiment auquel cet homme a obéi était noble ou s'il était vil et si le bien qu'il a accompli l'emporte sur le mal qui s'est fait par lui-même ou par sa faute.

M. Thiers était un Français dans toute la force du terme ; Français avec passion, Français par le talent et même par ses défauts.

Le sentiment qui a dominé la vie de M. Thiers est l'amour de son pays. Il n'a peut-être pas toujours servi la France avec discernement ; il ne lui a jamais nui volontairement, il n'a jamais sacrifié l'intérêt de la patrie à l'intérêt d'un parti.

Voici l'oraison funèbre que le *Gaulois* fait de M. Thiers :

"On enterrait, hier, à Poitiers, M. Lepetit, qui, par contrat électoral, s'était constitué l'ombre de M. Thiers. L'ombre a disparu ; le corps disparaît à sa suite. Fatalité ! diront les uns. Providence ! crieront les autres.

"Dieu, qui a de ces tendresses pour ses créatures d'élite, a déjoué cette entreprise dont il a eu cette le complice inconscient, dont un autre eût commis le forfait et dont la France eût été la victime. En rappelant à lui cet octogénaire, il a épargné une suprême faiblesse à son honneur et une cruelle blessure à son amour-propre.

"Nous consacrerons, demain, une étude complète à l'homme qui, à diverses reprises, joua un rôle si considérable dans la vie politique de son pays. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à faire remarquer qu'il est mort à la veille du 4 septembre, avant d'avoir pu fêter l'anniversaire de cette révolution à laquelle il nie, dont il devint le continuateur, après l'avoir énergiquement flétrie."

Ecoutez maintenant le *Pays* :

"Subitement vienment d'être anéanties les espoirs téméraires et les vastes projets. Car, à l'heure où la sagesse commande à l'homme comblé d'années de ne plus songer qu'aux "derniers préparatifs d'outre-tombe," M. Thiers vivait autant que par le passé de la vie active, on peut dire de la vie intrigante.....

"Les hommes de notre âge s'intéressent surtout à la partie de la carrière de M. Thiers qui date du second Empire. C'est depuis cette époque qu'ils ont pu apprécier toute la force de ce malfaisant génie.

"Il va falloir que l'armée républicaine change ses dispositions. A la veille des élections, la manœuvre est pénible, et nous ne doutons pas que le gouvernement ne trouve à cet événement des avantages capables d'atténuer ses regrets dans une douce proportion."

La presse constitutionnelle.

Voici en quels termes le *Français* rend justice à l'illustre homme d'Etat :

"Nous le voyons, dans les dernières années de l'empire, revendiquant, à notre tête, les libertés nécessaires", défendant le droit international et l'intérêt français dans les affaires italiennes, prévoyant et achevant de prévoir le Sedan avant même Sadowa.?

Le *Moniteur Universel* :

"La mort a touché ce cœur dont les battements ont été si rapides, les impulsions si ardentes, si généreuses. Elle a posé sur ces lèvres éloquentes son doigt silencieux. Tous les dissentiments doivent s'apaiser, toute contradiction doit finir.

"M. Thiers entre dans l'histoire ; ce n'est pas aux contemporains à apprécier sa vie. Pour nous, nous ne nous souvenons plus que de ses talents, que de son éloquence, que de ses services.

"Paix profonde à la mémoire de Mr Thiers ! Paix profonde au souvenir de ce Français, riche de tant de dons, de ce patriote, de ce grand citoyen".

Le *Soleil* :

Devenu successivement chef du pouvoir exécutif, président de la République, M. Thiers a rendu au pays des services réels et qui effaceront ses fautes dernières. Il nous a conservé Belfort que M. de Bismarck voulait nous prendre, et il a largement contribué à la libération anticipée du territoire. Il a refait nos finances, il a relevé notre crédit. Il a été accordé dans cette œuvre patriotique par les ressources inépuisables que possède la France. Il n'en a pas moins eu le mérite de savoir les utiliser dans un grand intérêt national.

Une mention, en passant, au *Petit Parisien*, qui, avec plus de convenance que de bonheur et plus de sincérité que de logique, proclame que la France est *reine d'un* de ses plus glorieux *enfants*.

Nous terminerons cette revue par trois appréciations bien opposées.

Voici ce que dit la *Patrie* :

Nous ne pousserons pas la sévérité jusqu'à dire aujourd'hui toute la vérité, car son expression serait trop sévère. Une règle de convenance et de sagesse veut, du reste, qu'on ne hâte pas les jugements et qu'on laisse écouler un certain délai qui permet aux irritations de se calmer pour faire place aux appréciations plus sereines de l'histoire.

L'avenir aura à faire la part du bien et du mal ; il assignera une place très élevée à l'historien célèbre, à l'écrivain, au travailleur infatigable dont la plume ne s'est arrêtée que sous le coup de la mort. En revanche, l'histoire frappera d'un verdict sévère cet homme agité, dévoré d'ambition, ce dissolvant obstiné qui a défendu et attaqué tour à tour toutes les institutions de son pays et qui a consacré les dernières et éclatantes ardeurs de sa vie à ruiner en France les intérêts conservateurs.

A l'heure même où M. Thiers a rendu le dernier soupir, le drapeau de la République conservatrice est tombé..... Il ne se relèvera plus.

La *République française*, le journal de M. Gambetta, s'exprime ainsi :

L'opinion publique, dans nos épreuves actuelles, se tournait volontiers vers lui comme vers un chef éprouvé. On peut dire que la carrière de cet illustre citoyen est brusquement interrompue. La France avait encore besoin de lui ; elle était sûre de le trouver, et c'était pour elle la source d'une grande et légitime confiance dans le succès de la cause républicaine que M. Thiers avait embrassée.....

La France, dans quelques semaines, tiendra ses destinées entre ses mains. Elle aura la parole, elle fera connaître sa volonté. Elle votera comme si M. Thiers était toujours là. L'esprit d'un tel homme ne saurait mourir avec lui. Cet esprit inspirera ceux qui auront à continuer l'œuvre qu'il a commencée. Les hommes ne manquent jamais à une grande nation qui veut être libre et qui a tous les moyens de faire respecter sa volonté.

Le *Mot d'Ordre* termine ainsi l'article qu'il consacre à M. Thiers :

"Avec M. Thiers, ce n'est pas seulement un homme qui meurt, c'est un règne qui s'achève. Il est vrai cet homme qui a été pendant près de deux siècles le témoin et le complice d'un ancien ministre et sur le cadavre d'une époque, on peut dire : M. Thiers vient de mourir ; la République vous sera très morte."

LA SUCCESSION DE M. THIERS.—"Il nous revient de toutes parts, dit le *National*, que le nom de M. Grévy aurait été mis en avant comme celui du successeur naturel de M. Thiers, dans la situation que ce dernier occupait à la tête du parti républicain.

"M. Gambetta, assure-t-on, aurait été le premier à faire adopter cette résolution."

Cette nouvelle est, d'ailleurs, confirmée, par beaucoup d'autres journaux républicains.

$500 de jouets seront distribués aux petits enfants à partir de dimanche 23 courant : à l'ETOILE ROUGE, coin Douane et Bourbon, en face de "LA VILLE DE NEW YORK."

MEUBLES ! MEUBLES !!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez y et voyez de vos yeux.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE A LA NAGE.—M. Calvit qui, l'année dernière, a échoué dans sa tentative de franchir à la nage la distance qui sépare Douvres de Calais, a renouvelé cette tentative lundi dernier, en partant du cap Gris Nez pour gagner l'Angleterre à la nage.

Parti du cap Gris Nez à 3 heures 40 de l'après-midi, il est arrivé mardi, à 3 heures 45 du matin (environ douze heures après son départ), à une cinquantaine de brasses de Douvres. La mer étant très houleuse, on n'a pas voulu permettre au nageur d'aborder la côte ; on l'a donc recueilli. A bord du petit vaisseau qui l'accompagnait, il a pu dire : que cette fois il a pleinement réussi. On lui donnait du bouillon ou du cacao toutes les heures ; il n'a pas paru incommodé, quoique la mer fût très grosse pendant son trajet et qu'il eût à subir un orage très violent, pendant deux ou trois heures.

## LA MORT DE M. THIERS.

AUTRES DÉTAILS.

(Voir l'*Abeille* d'hier.)

Paris, 5 septembre.

Comme on pouvait s'y attendre, les journaux du matin s'occupent presque exclusivement de M. Thiers ; ils racontent sa vie, ses derniers moments, et portent sur lui des jugements divers.

Hier soir, le docteur Barthe, assisté de deux collègues, a procédé à l'embaumement du corps. Cette opération achevée, M. Barthélemy Saint-Hilaire, Louis et Mlle Doene procédèrent à la toilette de l'illustre défunt.

A huit heures, deux sœurs de charité s'installaient seules dans la chambre.

M. Thiers est en habit noir et en cravate blanche ; au chevet du lit, on vient de placer un crucifix et quatre cierges.

Le corps sera transporté, cette nuit, à l'hôtel Saint-Georges.

M. Alfred Lenoir, sculpteur, a été envoyé, par le directeur des beaux-arts, à Saint-Germain, pour mouler le visage de l'illustre défunt.

On nous écrit de Saint-Germain, en date d'hier soir :

"On remarque un peu plus de monde aux alentours de l'hôtel du pavillon de Henri IV. Chaque train qui arrive de Paris amène quelques personnes désireuses de porter à l'illustre mort un dernier témoignage de leurs sentiments.

"Mais sont reste d'un calme et d'un silence complet. Tous les visages sont tristes ; on sent que la mort est là tout près.

"De nouveaux renseignements confirment que M. Thiers n'est étendu hier sur sa chaise longue, en avant de la fenêtre, sans paraître éprouver aucune souffrance.

"Quelques instants avant sa mort, le curé de Saint-Germain, prévenu, lui a donné l'absolution, mais il n'a pas pu lui administrer les derniers sacrements.

"M. Barthélemy Saint Hilaire, seul avec Mme Thiers et Mlle Doene, a passé la nuit auprès du corps déposé sur le petit lit de camp dont se faisait usivre ordinairement M. Thiers.

"C'est M. Barthélemy Saint-Hilaire, le docteur Lepieq et M. Fabré Petit, qui sont allés, ce matin, à la mairie et à l'église, faire la déclaration mortuaire.

"Sont venus s'inscrire : M. Langlois, qui trace à côté de son nom, celui de M. Gambetta ; M. Challemel-Lacour ; l'amiral et Mme Fothuni ; M. et Mme Jules Simon ; Emile de Girardin, Jules Favre, etc.

"Mme Thiers et Mlle Doene, abîmées dans une profonde douleur, à la suite du coup inattendu qui les terrasse, ne reçoivent personne, si ce n'est quelques rares intimes comme M. Grand et M. Barthélemy Saint Hilaire et des parents, seuls admis dans le petit salon, où ces dames se tiennent à côté de la chambre mortuaire.

"C'est en vain que de nombreux journalistes et dessinateurs des journaux illustrés, sollicitent la faveur de pénétrer dans cette demeure. Un seul d'entre eux est admis à traverser la chambre mortuaire, pour jeter un coup d'œil, qui lui suffit pour tracer à la hâte un dessin quelque peu primitif, que quelques se hâtent de prendre sur leur carnet.

"Ces Messieurs s'en dédommagent, en clamant une photographie de M. Thiers, faite jeudi dernier et dont on a apporté, ce matin même, la première épreuve.

"M. Thiers y est représenté debout, appuyé d'une main sur la balustrade du balcon du rez-de-chaussée, devant la porte du pavillon qu'il occupait, et de l'autre main sur sa canne. Il est vêtu de la redingote traditionnelle, boutonnée jusqu'au col, et coiffé d'un chapeau de paille, de dimensions exagérées, qui ne lui donne aucune souffrance. Bien au contraire, il a l'air de vouloir vivre encore longtemps. C'est le dernier portrait de lui fait de son vivant.

"Par le train qui entre en gare à trois heures et demie, arrive M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui était retourné, ce matin, à Paris. Il est extrêmement triste : la mort de M. Thiers, avec lequel il a vécu près d'un demi-siècle, lui cause une immense douleur.

"M. Barthélemy Saint-Hilaire, avec une grande obligeance, nous répète que rien, dans la matinée d'hier, n'était venu inspirer la moindre appréhension. M. Thiers avait travaillé comme de coutume jusqu'à midi, sans paraître aucunement incommodé.

"Il nous apprend que le corps sera porté, demain, à Paris, à l'hôtel de la place Saint-Georges.

"Les funérailles auront probablement lieu, samedi prochain. Cependant, ajoute-t-il, rien n'est encore décidé sur ce dernier point."

*Paris-Journal* parle du bruit qui a couru que, conformément aux usages pratiqués à la mort de personnages qui ont été mêlés personnellement aux affaires de l'Etat, les scellés auraient été apposés par ordre du gouvernement, sur les papiers de M. Thiers.

"Le mesure à laquelle nous faisons allusion a été prise, dit-il, on s'en souvient, à la mort de l'abbé Rohrbacher, Magnan, etc., qui, cependant, n'avaient pas été chefs de l'Etat. Elle n'aurait rien qui fût blessant la mémoire de M. Thiers ; c'est à une question d'intérêt d'Etat qui prime toutes les autres.

"Si les scellés ne sont pas déjà posés le gouvernement aurait manqué à son devoir traditionnel."

Et le manifeste auquel M. Thiers travaillait le matin même de son décès !

On lit dans le *Rappel* :

"On sait que M. Thiers avait préparé un manifeste électoral qu'il devait lancer aussitôt que le gouvernement aurait publié le décret de convocation des électeurs.

"Ce manifeste était, nous dit-on, complètement terminé, et paraîtra au moment fixé par son auteur."

On nous communique ce petit détail :

"M. Washburne, ministre des Etats-Unis, avait pris rendez-vous avec M. Thiers pour le milieu de cette semaine : il devait, en allant lui faire ses adieux, lui porter une magnifique couverture de laine, produit spécial d'une grande manufacture de l'Etat de Minnesota, dont un frère de M. Washburne est le propriétaire."

Le *Petit Parisien* donne les informations suivantes :

"Dans une réunion, tenue hier matin, chez M. Herold, et à laquelle assistaient beaucoup de sénateurs et d'anciens députés, il a été décidé que M. Jules Grévy serait invité à prendre la parole aux obsèques de M. Thiers. M. Grévy, en ce moment dans les Vosges, recevra une dépêche l'engageant à hâter son retour. Des délégués des comités des gauches représenteront le Parlement à ces funérailles."

La plupart des ambassades étrangères, à Paris, notamment celles de Russie, d'Italie et d'Allemagne, ont fait parvenir, à Mme Thiers, l'expression de leurs sentiments de condoléance.

C'est l'ambassade d'Allemagne qui a été la première, informée de l'événement.

Des dépêches chiffrées ont été expédiées à Berlin, pour annoncer la nouvelle à M. de Bismarck.

Un courrier extraordinaire est parti hier matin, pour Berlin, porteur de dépêches secrètes.

Bonnes bottes d'hommes, en tous genres et en toutes qualités, à "LA VILLE DE NEW YORK."

LES PUNITIONS CORPORELLES DANS LES ECOLES.—La *Gazette de Cologne* signale une agitation qui se produit depuis quelque temps déjà dans certains cercles scolaires de l'Allemagne du Sud, agitation provoquée par les plaintes des instituteurs contre les limites légales apportées à leur droit d'infliger des châtiments corporels à leurs élèves.

Les peines édictées par le code contre ceux qui useraient de telles mesures coercitives, leur paraissent une atteinte portée à leur légitime autorité. Ils affirment qu'il leur est impossible d'exercer un prestige suffisant sur les élèves, s'il ne leur est permis de joindre de temps à autre l'action à la parole. Ces doléances se sont traduites par des pétitions adressées au Bundesrath et au Reichstag, demandant l'abolition des articles sanctionnés du code, et la restitution aux instituteurs du droit d'appliquer des corrections manuelles.

—On lit dans l'*Événement* :

"Hier, est arrivé à Paris un pauvre homme qui vient d'être, en Angleterre, le héros d'une aventure bien lamentable. Il se nomme Edwards Philip.

"Il y a cinq ans, sous une inculpation imméritée de faux, il fut enfermé dans la prison de Clerkenwell. C'était à cette épouse un homme de forte corpulence, sans avoir cependant rien d'extraordinaire.

"Malheureusement, l'instruction de son affaire dura neuf mois, et, pendant ce temps, comme il s'ennuyait d'une façon effroyable, il se mit à manger six fois par jour, en très grande quantité, pour se désennuyer. En même temps, il ne prenait aucun exercice, refusant d'aller au préau.

"Et il engraissait dans des proportions qui le faisaient rire lui-même.

"Bah ! disait-il, quand je serai libre, "toute cette graisse-là tombera !"

"Un jour, l'ordre de le mettre en liberté arriva ; son innocence était reconnue. Il voulut se précipiter dehors.....Malheureusement la porte de pierre était devenue trop étroite, et il ne put passer.

"Désespéré, il voulut maigrir ; mais il ne put compter son formidable appétit. Huit jours après, il avait encore engraissé.

"Alors il écrivit une supplique à la reine pour qu'une brèche fût faite aux murs de la prison de Clerkenwell. L'administration anglaise ayant de grands rapports, touchant la lenteur, avec l'administration française, la supplique resta quatre ans dans les bureaux, et c'est seulement il y a un mois qu'il a été fait droit à cette étrange requête.

"De colère, M. Philip a quitté l'Angleterre pour ne jamais y revenir, et il demeure à présent à Paris, rue de Lyon."

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

— No. 2.—

Comment cela se fait-il ?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, dû à tort, de l'indigestion, etc....tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc....' Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les drogistes de première classe dans les Etats Unis.

Décédé hier matin à neuf heures, à l'âge de trente-sept ans, FRANK GREIG. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles, Hellocq, Gibert, Thériot, Fazepie et Dugas sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à dix heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 81 rue St-Philippe.

Attention, Batterie "C" de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane.—Les officiers et membres de cette Batterie sont priés de se rendre, ce matin, à l'Arsenal, Mechanicsburg, à 10 HEURES MATIN, à la heures précises, en grand uniforme, pour assister aux funérailles du décédé, leur premier lieutenant, FRANK GREIG. Le convoi partira de la dernière résidence, No 81 de la rue St-Philippe.

Les officiers et les membres des Batteries "A" et "B" Artillerie de Campagne de la Louisiane, sont priés de se rendre à la Batterie, ce matin, à 10 heures précises, en uniforme, pour assister au convoi funèbre de leur premier lieutenant, FRANK GREIG.